

RAPPORT DE LA MAIRESSE D'ARRONDISSEMENT SUR LA SITUATION FINANCIÈRE DE L'ARRONDISSEMENT D'OUTREMONT

Chères concitoyennes,
 Chers concitoyens,

En vertu de l'article 144.7 de la *Charte de la Ville de Montréal* (L.R.Q., chapitre C-11.4), il incombe à la mairesse de l'arrondissement, à cette période-ci de l'année, de présenter un rapport sur la situation financière de la ville relative à l'arrondissement et de déposer :

- 1) la liste de tous les contrats que le conseil d'arrondissement a conclus depuis la dernière séance du conseil de l'arrondissement au cours de laquelle la mairesse de l'arrondissement a fait rapport de la situation financière de la ville relative à l'arrondissement;
- 2) la liste de tous les contrats comportant une dépense de plus de 2 000 \$ conclus au cours de cette période avec un même cocontractant lorsque l'ensemble de ces contrats comporte une dépense totale qui dépasse 25 000 \$.*

Ce rapport présente à la fois la situation financière de l'arrondissement d'Outremont au terme de l'année 2012, les perspectives financières de l'année en cours ainsi que les principaux objectifs qui orienteront la préparation du budget de fonctionnement 2014 et qui ont orienté le programme triennal d'immobilisations 2014-2015-2016.

Les résultats financiers au 31 décembre 2012

Il nous fait plaisir de vous présenter un surplus de gestion 2012 de 1 535 400 \$.

Le surplus est attribuable à un dépassement des revenus locaux alors que les dépenses réalisées sont inférieures au budget après corrections apportées à la dotation de l'arrondissement.

	Budget	Réel	Variation
Revenus	3 515 300 \$	4 018 800 \$	503 500 \$
Dépenses	19 215 400 \$	18 485 900 \$	729 500 \$
Sous-total			1 232 900 \$

Corrections à la dotation 302 500 \$
Total 1 535 400 \$

Les revenus supérieurs de 503 500 \$ ont été occasionnés en grande partie par des recettes supplémentaires qui provenaient de la délivrance de permis.

En 2012, l'arrondissement a fait preuve de prudence en réduisant diverses dépenses d'administration de l'ordre de 729 500 \$ dont notamment des dépenses reliées au budget d'ester en justice et d'entretien des immeubles et de la rémunération.

En fin d'exercice, un rajustement à la subvention pour l'acquisition de livres à la bibliothèque a été enregistré aux livres, des corrections particulières au niveau des charges sociales suite à l'intégration de la paie, des remboursements de cotisations aux régimes de retraite et un ajustement additionnel pour Foster Wheeler pour un montant total de 302 500 \$ ce qui a résulté en un surplus pour 2012 de 1 535 400 \$.

LE PROGRAMME DES IMMOBILISATIONS

A) RÉALISATIONS TERMINÉES OU ENTREPRISES EN 2012

En ce qui concerne les infrastructures, l'arrondissement a autorisé une dépense totale de plus de 1 900 000 \$ pour la réfection de certains tronçons des avenues Duchastel, Dunlop, Ducharme St-Viateur, Nelson et McCulloch à même le PTI 2012 dans le cadre du programme de réfection routière avec une participation financière de la ville-centre.

En matière d'installations, l'arrondissement a investi une somme de plus de 300 000 \$ pour la déconstruction et la décontamination de l'ancien bâtiment abritant le curling sur l'avenue Saint-Viateur. La réfection des toits de la Maison McFarlane sur Rockland a été effectuée au coût de 49 000 \$ (PAAP).

Pour les aménagements de parcs, l'arrondissement a investi en 2012 plus de 90 000 \$ dans les travaux d'aménagement de la Place Kate-McGarrigle. Les clôtures des tennis du parc St-Viateur ont été remplacées pour plus de 60 000 \$ (PAAP).

Avec l'aide du programme d'amélioration des aménagements dans les parcs (PAAP), des travaux d'aménagement de l'aire de jeux de l'îlot McNider ont été effectués, le tout pour plus de 300 000 \$.

Au chapitre des véhicules, l'arrondissement a acheté une chargeuse articulée pour la direction des travaux publics pour une dépense excédant 234 000 \$.

L'arrondissement a aussi investi en 2012, avec le surplus :

- Plus de 40 000 \$ pour la réparation et la peinture des clôtures en fer forgé se trouvant sur le territoire;
- Plus de 16 000 \$ pour la réfection de la toiture du bâtiment situé au 1311, avenue St-Viateur;
- Plus de 30 000 \$ pour des travaux à la façade du bâtiment abritant la direction de l'aménagement urbain et du patrimoine;
- Plus de 20 000 \$ pour l'achat de mini-radars - afficheurs de vitesse comme mesure d'atténuation de la circulation;
- Plus de 13 000 \$ pour l'achat d'un élévateur mobile pour l'aréna et la bibliothèque.

B) PROGRAMME PRÉVU EN 2013

Les dépenses en immobilisations prévues pour le présent exercice sont les suivantes :

<i>Aménagement de parcs</i>	362 500 \$
<i>Réfection routière</i>	
Rues et trottoirs (pour l'avenue Laurier en 2014)	2 500 000 \$
<i>Protection des immeubles</i>	
Aréna - Mise aux normes	100 000 \$
<i>Véhicules</i>	275 000 \$
<i>Mobilier urbain</i>	30 000 \$
	3 267 500 \$

En 2013, un contrat de services professionnels a été accordé pour la conception, la préparation des plans et devis et la surveillance des travaux pour l'aménagement du parc Raoul-Dandurand, et ce pour plus de 38 000 \$.

Une dépense de plus de 30 000 \$ a été autorisée pour l'achat de bancs de parcs.

Un contrat de services professionnels de plus de 25 000 \$ a aussi été accordé pour la conception, la préparation des plans et devis et la surveillance des travaux pour la réfection des toitures du Centre communautaire intergénérationnel (Aréna).

Une dépense de plus de 91 000 \$ a été autorisée pour la reconstruction de trottoirs et de bordures de béton.

Un contrat de plus de 970 000 \$ a été accordé pour la restauration de l'enveloppe de la mairie (et ce avec l'aide financière de la ville-centre et de l'entente sur le développement culturel de Montréal).

Un financement additionnel provenant de la ville-centre au montant de 1 000 000 \$ a été alloué pour la réalisation de projets reliés aux parcs et aux installations sportives. Le conseil de l'arrondissement d'Outremont a identifié certains projets qui sont présentement en préparation. En date de ce jour, le conseil a autorisé :

- Un montant de plus de 180 000 \$ pour l'achat d'une surfaceuse électrique;
- Un montant de plus de 280 000 \$ pour des travaux d'agrandissement et du réaménagement de l'entrée des joueurs à l'aréna.

Les indications préliminaires sur les états financiers de l'année 2013

Le budget 2013 prévoit des dépenses de l'ordre de 19 832 200 \$.

L'arrondissement a préparé un budget dans un contexte restrictif où l'enveloppe globale a été augmentée par le comité de budget de l'administration centrale de 2.2 %, l'équivalent à l'augmentation de l'indice des prix à la consommation (IPC).

Grâce à la rigueur et au professionnalisme de nos gestionnaires et de nos employés, l'arrondissement devrait respecter ses engagements quant au budget des revenus et au budget des dépenses pour l'année en cours. Une gestion rigoureuse des dépenses contribuera à l'atteinte de cet objectif.

L'orientation générale du budget de l'année 2014

En ce qui a trait aux prévisions budgétaires pour l'année 2014, elles sont présentement en préparation. Les directeurs de service de l'arrondissement travaillent leurs prévisions budgétaires et feront des présentations au nouveau conseil après l'élection de 2013. Ces prévisions permettront au Conseil de déterminer les éléments prioritaires et les orientations stratégiques. Le résultat final de la préparation du budget de l'année 2014 vous sera présenté lors d'une assemblée spéciale.

Le programme des immobilisations 2014-2015-2016

Le programme des immobilisations pour les années 2014-2015-2016 a été adopté en séance spéciale le 28 juin 2013. Il prévoit des investissements de 5 733 000 \$ au cours des 3 prochaines années. Ce programme constitue une indication des divers projets qui pourraient être entrepris au cours des prochaines années par l'administration de l'arrondissement. Une part importante sera consacrée au programme de protection des bâtiments, dont la mise aux normes de l'aréna.

Conclusion

Les élus et fonctionnaires sont déterminés à gérer de façon rigoureuse et prudente les deniers publics et à offrir un environnement de qualité et un niveau optimal de service qui rencontrent les attentes de la population d'Outremont.

Donné à l'arrondissement d'Outremont, ce troisième jour du mois de septembre de l'an deux mille treize.

La mairesse,
 Marie CINQ-MARS

* Documents disponibles au Secrétariat de l'arrondissement